

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 9 (1970-1971)
Heft: 38

Artikel: Visite officielle de M. Pierre Graber
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-910864>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VISITE OFFICIELLE DE M. PIERRE GRABER

Le 5 mai dernier, M. Pierre Graber, Conseiller fédéral, Chef du Département Politique, a rendu à M. Pierre Harmel, Ministre des Affaires Etrangères, la visite que celui-ci lui avait faite à Berne, il y a quelques mois. M. Pierre Graber était accompagné de MM. Ernesto Thalmann, Secrétaire Général du Département Politique, Paul Rudolf Jolles, Directeur de la Division du Commerce du Département de l'Economie publique, Rudolf Bindschedler, Conseiller juridique du Département Politique, et Albert Natural, Chef du Service de Documentation Politique.

Les entretiens entre les délégations belge et suisse ont porté principalement sur les problèmes que pose, dans la conjoncture actuelle, la recherche d'une solution de collaboration entre les Communautés Européennes

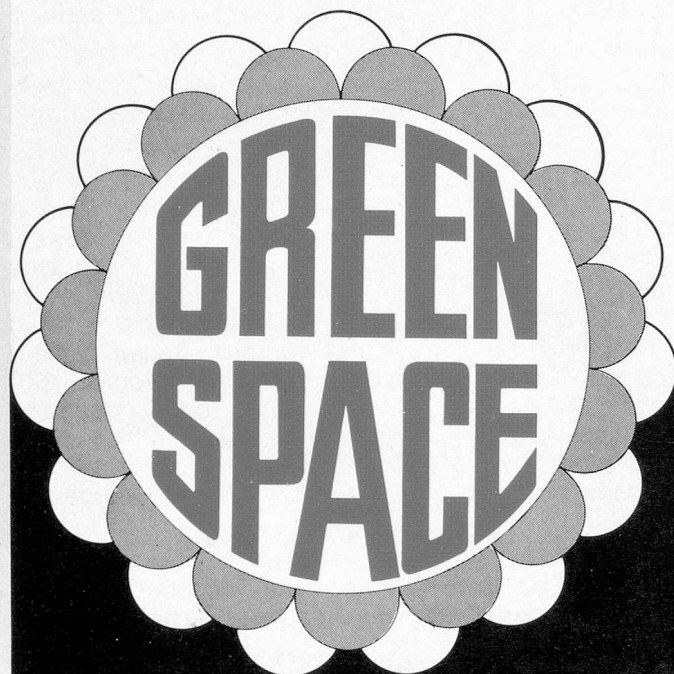


Le Conseiller fédéral Graber (au centre) et M. Harmel (à droite), semblent apprécier la diplomatie souriante de notre Ambassadeur, M. Monfrini (à gauche).

et notre pays. Une grande compréhension a été manifestée par nos amis belges à l'égard de la situation particulière qui est celle de la Suisse, compte tenu notamment des exigences d'une neutralité qui doit être préservée contre vents et marées, mais qui ne signifie ni repli sur nous-mêmes, ni indifférence à l'égard des autres.

L'accueil fait par les autorités belges à M. Pierre Graber, ainsi qu'à la délégation suisse, a été particulièrement chaleureux, ce que notre Ministre des Affaires Etrangères s'est plu à relever dans son allocution de remerciements. La journée de travail du 5 mai s'est terminée par une réception offerte aux Autorités belges et au Corps diploma-

OUTILS DE JARDIN * TUINWERKTUIGEN



tique par l'Ambassadeur de Suisse et Madame Monfrini, à leur résidence. La délégation a enfin eu le privilège d'être invitée par le Gouvernement belge à une soirée théâtrale au Cirque Royal, invitation qui a été très appréciée.

LA SUISSE ET LE MARCHÉ COMMUN

Des conversations exploratoires se sont déroulées ces derniers mois entre les Communautés Européennes et les pays que l'on appelle « non-candidats à l'adhésion », c'est-à-dire la Suède, la Finlande, l'Autriche, le Portugal, l'Islande et notre pays. Ces discussions ont pour but de déterminer les bases sur lesquelles des négociations pourraient être entamées ; ces négociations devraient conduire à l'établissement de rapports spéciaux entre ces états et les Communautés Européennes.

Les conversations exploratoires approchent de leur fin et la Commission des Communautés Européennes, qui a mené ces conversations au nom de la Communauté, est en train de préparer le rapport qu'elle doit adresser au Conseil à ce propos ; ce rapport comprendra une partie consacrée à la situation de chacun des non-candidats par rapport à la Communauté et les conclusions que la Commission tire des conversations ; il y a lieu de croire que la Commission, comme c'est son rôle, adressera également au Conseil une ou des propositions de solution aux problèmes que soulève la création des liens spéciaux entre les pays non-candidats et les Communautés Européennes. Il appartiendra au Conseil communautaire de se prononcer, au cours de ces prochains mois, sur ces propositions et de décider, comme nous le souhaitons du côté suisse, de l'ouverture de négociations.

La position suisse, au cours des conversations exploratoires, s'est fondée sur la déclara-

tion du 10 novembre de MM. les Conseillers fédéraux Brugger et Graber. Des explications complémentaires furent données à la Commission et la délégation suisse, dirigée par l'Ambassadeur Jolles, remit aux représentants de la Commission un certain nombre de documents, avant tout d'ordre législatif, illustrant notre système et nos pratiques dans les domaines où la Suisse désire un rapprochement avec la Communauté Européenne. Il convient de rappeler que la Suisse recherche un accord large, allant au-delà de la libre circulation des marchandises ; selon son vœu, cet accord devrait inclure des dispositions permettant à la Suisse de participer, d'une manière appropriée, aux travaux actuels et futurs de la CEE dans les domaines où notre pays estime qu'il peut apporter une contribution, c'est-à-dire, entre autres, en matière de politique industrielle, de technologie, de politique économique, monétaire

et conjoncturelle, de transport, d'environnement.

MISSION SUISSE AUPRES DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES.

ARTISTES SUISSES EN BELGIQUE

On connaît le goût des Belges pour les lettres, la musique et les arts. Mais ce que l'on sait moins, c'est que parmi les artistes qui se font applaudir ici, nombreux sont ceux qui sont de nationalité suisse. Pour la période de janvier à avril nous citerons tout d'abord les deux très grands chefs d'orchestre Paul Klecki et Pierre Colombo. Le premier a dirigé deux concerts symphoniques, au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles ; le second s'est produit avec l'Orchestre de la RTB sur les ondes belges.

Parmi les solistes, il vaut la peine de citer le pianiste Karl Engel, 2^{me} prix Reine Elisabeth 1962, au Palais des Beaux-Arts et au Conservatoire. Puis Geza

CIBA—GEIGY

par sympathie